

## GISEMENT DE COQUES - LE PUITS

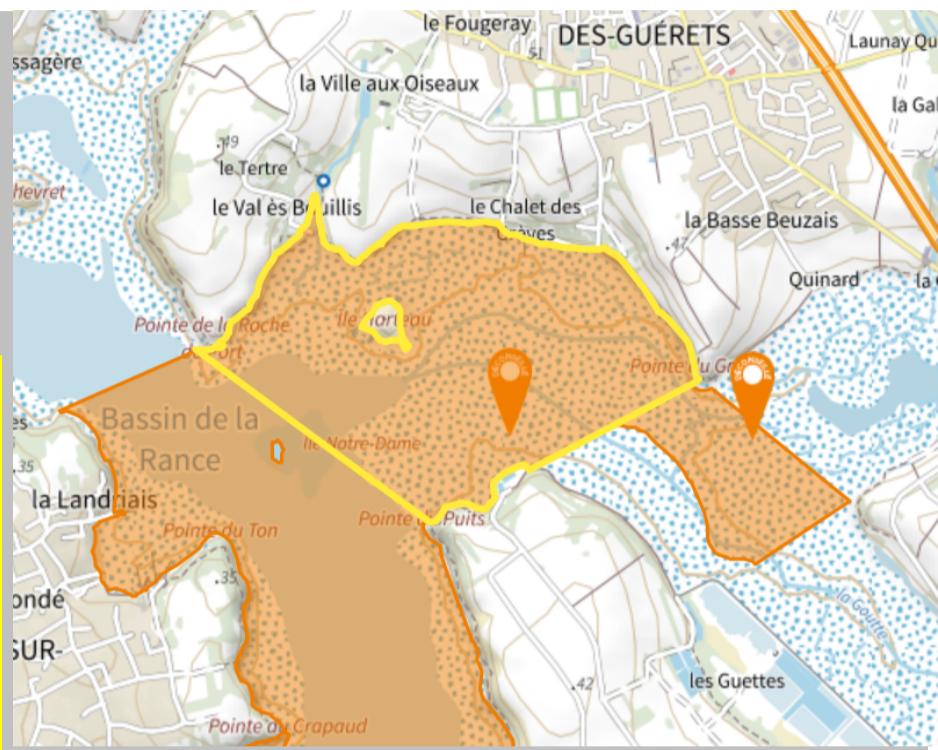
SAINT-JOUAN-DES-GUERETS, SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET,  
SAINT-SULIAC\*

\*Commune de prélèvement - Site n° 035001343

### PÊCHE À PIED DE LOISIR DÉCONSEILLÉE

Consigne sanitaire déterminée sur la base des résultats 2022-2023-2024

CONSUMMATION DE COQUILLAGES À RISQUE POUR LA SANTÉ - LA  
CUSSION PEUT REDUIRE CE RISQUE SANS POUR AUTANT LE SUPPRIMER



En Bretagne, une centaine de gisements de coquillages fréquentés par les pêcheurs à pied amateurs bénéficient tout au long de l'année d'un suivi bactériologique de germes marqueurs de contamination d'origine fécale Escherichia coli (E. coli). Ce suivi s'appuie sur l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Réseau de contrôle Microbiologique (REMI) coordonné par la Direction départementale de la Protection des Populations (DDPP) en lien avec l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER).

L'historique du suivi des trois précédentes années permet de déterminer annuellement une consigne sanitaire pour chaque gisement : AUTORISÉE - TOLÉRÉE - DÉCONSEILLÉE - INTERDITE

Les pêcheurs à pied amateurs doivent se fier dans le cadre de leur pratique à cette consigne sanitaire et aux interdictions temporaires ou permanentes qui peuvent être décidées localement (pour préserver la ressource ou en cas de contaminations fortes et inhabituelles du milieu littoral). Le résultat bactériologique lié à chaque prélèvement n'a qu'une valeur indicative de la qualité de milieu au moment de l'échantillonnage.

#### Résultats du suivi bactériologique

(à titre indicatif)

\*Escherichia coli / 100 g de chair et liquide intervalvaire

Année	28 janv.	10 févr.	12 mars	10 avr.	12 mai	23 juin	23 juil.	21 août	22 sept.	20 oct.	17 nov.	
2025	3 300	330	20	20	20	68	780	1 700	780	220	78	
2024	09 janv.	22 févr.	26 mars	22 avr.	21 mai	03 juin	03 juil.	19 août	02 sept.	14 oct.	13 nov.	12 déc.
	270	270	40	18	110	170	130	4 900	68	130	130	230
2023	04 janv.	06 févr.	06 mars	03 avr.	02 mai	14 juin	17 juil.	16 août	12 sept.	25 oct.	23 nov.	11 déc.
	330	45	78	330	450	18	45	230	78	330	78	270
2022	17 janv.	15 févr.	16 mars	30 mai	27 juin	11 juil.	07 sept.	06 oct.	22 nov.	05 déc.		
	78	220	140	45	78	230	45	45	130	330		

Seuils / prélèvement	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	Très mauvais
E. coli*	≤ 230	> 230 – ≤ 700	> 700 – ≤ 4 600	> 4 600 – ≤ 46 000	> 46 000

**LA PÊCHE  
EST BONNE !**  
**EN ÊTES-VOUS SÛR ?**

- Ne pêchez pas après un épisode pluvieux
- Eloignez-vous des rejets et émissaires (cours d'eau et canalisations)
- Lavez et rafraîchissez les coquillages à l'eau de mer pendant la pêche
- Transportez et conservez vos coquillages au frais
- Consommez vos coquillages dans les 24h suivant la pêche
- La cuisson des coquillages réduit les risques sanitaires sans pour autant les supprimer
- Consultez un médecin en cas de symptômes après avoir consommé des coquillages

Pour toute information complémentaire, consultez le site [www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr)

